Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole

Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture

Band: 19 (1957)

Heft: 10

Rubrik: Il n'est jamais trop tard pour bien faire!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Il n'est jamais trop tard pour bien faire!

Avant-propos de la Rédaction. — En créant cette nouvelle rubrique, nous nous proposons de mettre en relief les infractions aux règles de circulation que commettent sans le vouloir les conducteurs de tracteurs ou d'attelages. Ce faisant, nous n'avons nullement l'intention de blesser qui que ce soit, mais bien d'instruire et de contribuer aussi à sauver des vies humaines. C'est vous-mêmes, chers lecteurs, qui devrez alimenter cette nouvelle rubrique. Nous vous prions donc de nous communiquer régulièrement les fautes commises par des conducteurs de tracteurs ou d'attelages et que vous aurez constatées. Vous pouvez également nous indiquer les vôtres (sans le préciser!). Nous accepterons aussi les communications faites par des a u t o m o b i l i s t e s. Par contre, celles qui renfermeront des attaques contre eux prendront le chemin de la corbeille à papier, car nous avons l'intention de commencer tout d'abord à balayer devant notre porte...

La place des enfants n'est pas sur les tracteurs (LU)

Au débout du mois d'août de cette année, on a pu lire dans les journaux la relation d'un accident tragique dont a été victime un enfant âgé de six ans et demi à peine. Le petit R. K., de Muri, près Berne, était en vacances et conduisait un tracteur en marche rampante sur un chaume assez fortement incliné. Tout à coup la vitesse engagée se désengrena. Le tracteur, qui tirait un char à pont, dévala rapidement puis se renversa. L'enfant resta pris sous la machine et fut très grièvement blessé. Il décéda peu d'instants après. Cet accident, qui plongea les parents dans la désolation — et certainement aussi le propriétaire du tracteur, qui avait probablement cédé aux demandes insistantes de l'enfant —, montre d'une façon malheureusement tragique qu'«il n'est jamais trop tard pour bien faire!». Propriétaires de tracteurs et conducteurs de tracteurs, réfléchissez donc toujours aux graves conséquences qui peuvent résulter d'une permission donnée à des enfants ou à des jeunes!

Les transports de betteraves à sucre

La période du débardage des betteraves est proche et correspondra à une augmentation du nombre des longs trains routiers sur la voie publique. Les chefs d'exploitation feront bien de prendre toutes mesures utiles afin que les causes des accidents ayant eu lieu au cours des années précédentes soient éliminées. A cet égard, citons les nombreux motocyclistes et automobilistes qui sont venus percuter par derrière contre des trains routiers ou des attelages parce que ceux-ci étaient dépourvus de dispositifs réfléchissants.

Lors de transports de ce genre, on constate aussi toujours que des personnes sont assises sur les timons des remorques, pratique qui présente de graves dangers.

- D'une manière générale, on fera attention aux points suivants:
- En circulant avec de longs trains routiers, il faut longer le côté droit de la chaussée (avec prudence, c'est-à-dire en veillant à ne pas sortir de la route).
- Avant de **bifurquer à gauche**, on doit indiquer son intention avec le bras étendu ou au moyen d'une palette de signalisation.
- On fera en sorte que plusieurs trains routiers ne roulent pas en file serrée (trop grande distance de dépassement pour les autres usagers!).
- Si les véhicules transportant les betteraves passent directement du c'hamp de récolte sur la route, il faut faire le nécessaire pour que les roues n'amènent pas de la terre sur la voie publique (danger de dérapage par temps de pluie et de nuit!).

Contrôler l'attaque de vers blancs dans les prairies après la dernière coupe.



Pneus speciaux

DUNLOP



pour Jeep Landrover et chars attelés

T29A

6.50 7.00 - 7.50 **- 16**

T25

7.00

- 16

Land Road

6.00 - 6.50 7.00 - 7.50 **— 16** 4 - 6 - 8 Ply

T28

6.00

- 16

Imbattables comme durée et efficacité!

Pour la mise en marche de vos tracteurs, utilisez

la batterie LECLANCHÉ «DYNAMIC»



- grand pouvoir de démarrage,
 même à basse température,
- longue durée de service,
- très résistante aux surcharges

LECLANCHÉ S. A. YVERDON

DÉPARTEMENT ACCUMULATEURS